

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23271**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Techniques et Activités de l'Image et du Son - Spécialité : Réalisations audiovisuelles et Design Sonore

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2	Président de l'université de Clermont-Ferrand II, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel reçoit et étudie les projets de création audiovisuelle et leurs devis émanant des sociétés de production : émissions de flux (variétés, divertissement, ...), téléfilm, documentaires, reportages, ainsi que tout type de support audiovisuel destiné aux supports multimédias utilisant Internet,.

Il effectue une expertise de la faisabilité du projet, en passant au crible le devis pour le compte de son supérieur hiérarchique, l'administrateur de production, qui valide ou non le projet.

Ce professionnel est capable de mettre en œuvre les moyens techniques internes de l'entreprise chaîne lorsqu'elle produit elle-même ses programmes audiovisuels afin de réaliser le produit audiovisuel son et/ou image.

Pouvant travailler en tant qu'intermittent du spectacle, en libéral ou dans des services de communication audiovisuelle de grandes entreprises ou de chaînes de télévision publique ou privée, la structure d'accueil peut aller de 1 personne à plusieurs dizaines voire plusieurs centaines.

COMPETENCES DE BASE

Technologie des équipements et des supports d'enregistrement et de diffusion

Utilisation de logiciels dédiés à l'audiovisuel

Pré-production (Storyboarding, découpage technique, régie technique, suivi de production,...)

Tournage et captation audiovisuelle (Reportage, documentaire, multi-cameras, studio...)

Post-production (Montage, mixage, conformation...)

Design sonore (Création sonore, montage son, mixage musical...)

Infographie et design d'animation (Création graphique, compositing, animation 2D/3D, Motion Design...)

COMPETENCES TRANSVERSALES

Droit dédié à l'audiovisuel et à la diffusion

Droit activité économique

Techniques de management: animation d'équipes

Utilisation de logiciels graphisme et bureautique

COMPETENCES SPECIFIQUES

Gestion de projets audiovisuels (son et/ou image) sous toute forme (multimédias

Utilisation de logiciel d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) - Bilan Produit (ADEME)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cinéma d'animation, de la vidéo et du son

Techniciens de niveau intermédiaire, assistants chefs de projets chargés de la réalisation de produits audiovisuels et interactifs, assistants chefs de projet en agences de communication spécialisées, dans les entreprises de communication audiovisuelle, créateur d'animations 2D et 3D, motion designer, sound designer, technicien de web radio et TV, et plus généralement réalisateur multimédia.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule sur 2 semestres, comporte 500 h d'enseignement hors projets tuteurés, et 16 semaines de stage en entreprise.

- UE0 : Harmonisation

- UE1 : Culture communicationnelle et Langues

- UE2 : Culture cinématographique
- UE3 : Production audiovisuelle
- UE4 : Médias numériques
- UE5 : Design sonore
- UE6 : Création et intégration audiovisuelle
- UE7 : Création et intégration sonore
- UE8 : Projets tuteurés
- UE9 : Mise en situation professionnelle

La formation est accessible aux étudiants titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 (L2, DUT, BTS) ou équivalent dans les domaines de la communication visuelle, l'audiovisuel, du son, du multimédia

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

24 étudiants par promotion

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

[Site de l'IUT d'Allier](#)

Lieu(x) de certification :

IUT D'ALLIER, site de Vichy
avenue des Célestins
03200 Vichy

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT D'ALLIER, site de Vichy
avenue des Célestins
03200 Vichy

Historique de la certification :